

LE PIED ÉCRASÉ PAR UN BUS, UNE COLLÉGIENNE CONDUITE À L'HÔPITAL

ZÉGERSCAPPEL. Hier, vers 8 h, une collégienne a eu le pied écrasé par un bus scolaire, au niveau de l'arrêt du centre de Zégerscappel. L'adolescente, élève de troisième au collège du Houtland, à Wormhout, a été conduite à l'hôpital par les sapeurs-pompiers pour y subir une opération chirurgicale et se faire plâtrer. La blessure est certes sérieuse, mais sans commune mesure avec le drame survenu à Saint-Omer, lundi dernier, où une adolescente a dû être amputée après que le bus lui a roulé sur le pied.

La gendarmerie de Bollezeele s'est rendue sur place pour tenter d'éclaircir les circonstances de cet accident et déterminer si la jeune fille a été victime d'une légère bousculade, comme certains témoins l'auraient évoqué, s'il s'agit une erreur de conduite du chauffeur de car, lors de sa manœuvre, ou si la jeune fille s'est tout simplement avancée trop vite.

André Deroo, la figure du géant Klakke, n'est plus

ZÈGERSCAPPEL. Né le 14 juin 1938, André Deroo est décédé subitement hier matin. Figure emblématique du village, tout le monde l'appelait Klakke. Fils de petits agriculteurs, il a passé toute sa vie au 3, chemin d'Eringhem : « Très jeune, j'aidais aux tâches de la ferme familiale. Je n'ai jamais quitté la maison. Je n'aimais pas la ferme. J'avais mon affectation comme gendarme à Melun mais, je ne m'y suis jamais rendu, il fallait que je soutienne mes parents. » En 1995, le maire Gérard Bécue lance l'idée d'un géant symbolisant la vie rurale ; son équipe pense à André Deroo : « Il correspondait parfaitement à l'image d'un



ouvrier agricole, travaillant sans relâche, son mégot au coin de la bouche. » Lors de fête du haricot, posant devant sa réplique, il racontait : « Quand j'ai découvert mon sosie de 4,20 m, je me suis exclamé "Pour sûr que c'est moi, on ne peut pas se tromper !" » ■

Ses funérailles civiles seront célébrées mardi à 15 h au cimetière.

L'AFRIQUE EN COULEURS À DÉCOUVRIR À LA BIBLIOTHÈQUE



ZEGERSCAPPEL. Les bibliothécaires de huit villages de Flandre proposent jusqu'au 28 novembre une série d'animations sur le thème de l'Afrique, autour des albums de Nathalie Dierterlé, auteure illustratrice française née au Ghana. Cette dernière a grandi au Cameroun jusqu'à l'âge de 6 ans et est restée très marquée par la culture de ce pays. À Zegerscappel, le projet a été lancé par une session de djembé proposée par Marcel Bembeni M'Pika, Sylvie et Antoine (*notre photo*). Il se poursuit cette semaine en présence de l'illustratrice : mercredi et jeudi, elle enseignera aux élèves de CP sa technique de dessin au bambou avec des encres. Les œuvres des enfants rejoindront l'exposition « Comment sont faits les livres ». Le temps fort se terminera le samedi 28 novembre par un repas africain concocté par Marcel Bembeni.

Repas le 28 novembre à partir de 19 h à la salle communale de Buysseure. Tarif : 15 €, enfant 8 €, sur réservation auprès des bibliothécaires. Bibliothèque ouverte les mercredis de 14 h à 17 h, jeudis de 16 h 30 à 17 h 30 et samedis de 10 h à 11 h 30.

Les commerces de proximité remarqués par un label dans treize villages

La participation à la Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville, a permis à treize communes des Flandres d'obtenir le label associé. Une distinction marquant leur dynamisme malgré un contexte difficile.



Témoin de leur dynamisme, un sourire a été octroyé aux commerces de treize communes.

PAR GIULIA DE MEULEMEESTER
dunkerque@lavoixdunord.fr

FLANDRE. « On essaie de faire vivre nos commerces pour que les gens n'aillent pas dans les grandes surfaces. » Depuis son salon de coiffure installé sur la place de Wormhout, Martine Demey reconnaît qu'elle ne peut pourtant pas se plaindre. « Les commerces ici sont dynamiques, il y a plus de positif que de négatif parce qu'on y croit. » Quelques jours plus tôt, ballons et animations en tout genre créaient autour de la place « un moment de convivialité avec les clients ».

Organisée depuis dix ans à Wormhout, la Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville, a été suivie dans douze autres communes de Flandre. Cette année, elle a été accompagnée par l'obtention du label « commerces de proximité dans la ville ». « Un petit plus » que les commerçants affichent dans leur vitrine et qui récompense une politique de maintien et de développement des activités éco-

nomiques de proximité. Les communes participantes ont ainsi obtenu le premier « sourire », équivalent de l'étoile pour les établissements hôteliers. La distinction pouvant aller jusqu'à quatre sourires. « Il est très important de protéger le commerce de proximité et le tissu commercial d'un centre-ville, même petit, approuve Nadine Blaevoet, présidente du Zénith, association d'artisans et de commerçants de Wormhout, Zégerscappel et Herzelee, le contexte économique est difficile. On le ressent

“ Il est très important de protéger le commerce de proximité et le tissu commercial d'un centre-ville, même petit. ”

énormément et il faut garder cet esprit fédérateur autour d'événements, comme cette journée, et préserver cette qualité de vie. » Au contexte difficile, budget serré des clients, pouvoir d'achat en baisse, vient s'ajouter à Wormhout la crainte

de l'éventuelle extension du Lercle du Faubourg de Cassel. « Ce projet nous inquiète. Les gens sont venus vivre dans le secteur pour la diversité des petits commerces, l'extension risque de déséquilibrer cela. » Si un fond d'inquiétude règne parmi les commerçants de Wormhout, du côté d'Herzelee, Nadine Sergent, gérante du café-tabac Le Lion blanc, fait état d'un commerce uniquement visité par des habitués ou des randonneurs. « La fréquentation est stationnaire. Je sens que les gens sont attachés à ce commerce, ils viennent y discuter, c'est un moment de détente et de convivialité. » Du label obtenu, elle n'attend rien de spécial, si ce n'est la reconnaissance de sa présence à Herzelee. ■

LES COMMUNES LABELLISÉES

Bambecque, Bergues, Brouckerque, Esquelbecq, Herzelee, Hondshoote, Killeen, Lederzelee, Oost-Cappel, Rexpoëde, Warhem, Wormhout et Zégerscappel ont désormais un sourire affiché à l'entrée de la commune.

Neuf communes des Hauts de Flandre amputées d'un siège

Selon la nouvelle règle de répartition des sièges des conseillers communautaires dictée par la loi entrée en vigueur en mars 2015, neuf communes de la communauté de communes des Hauts de Flandre (CCHF) perdront un de leurs deux sièges au sein du conseil. Conséquence des élections à Esquelbecq.

PAR GIULIA DE MEULEMEESTER
dunkerque@lavoixdunord.fr

FLANDRE. Peu connue pour sa souplesse, dans cette affaire, l'administration française révèle toute sa rigidité. En raison de la tenue de nouvelles élections à Esquelbecq les 8 et 15 novembre, les communes de la CCHF se retrouvent face à une nouvelle loi votée en mars 2015. Alors que la préfecture avait accordé en 2014 une dérogation aux communes de plus de 1 100 habitants leur

« C'est antidémocratique que de procéder ainsi en cours de mandat. On ne tient pas compte du vote des habitants. »

permettant d'obtenir un siège supplémentaire au sein du conseil communautaire, cette nouvelle règle combinée à la disparition de Jean-Michel Devynck, maire d'Esquelbecq, vient remettre en question cette exception administrative.

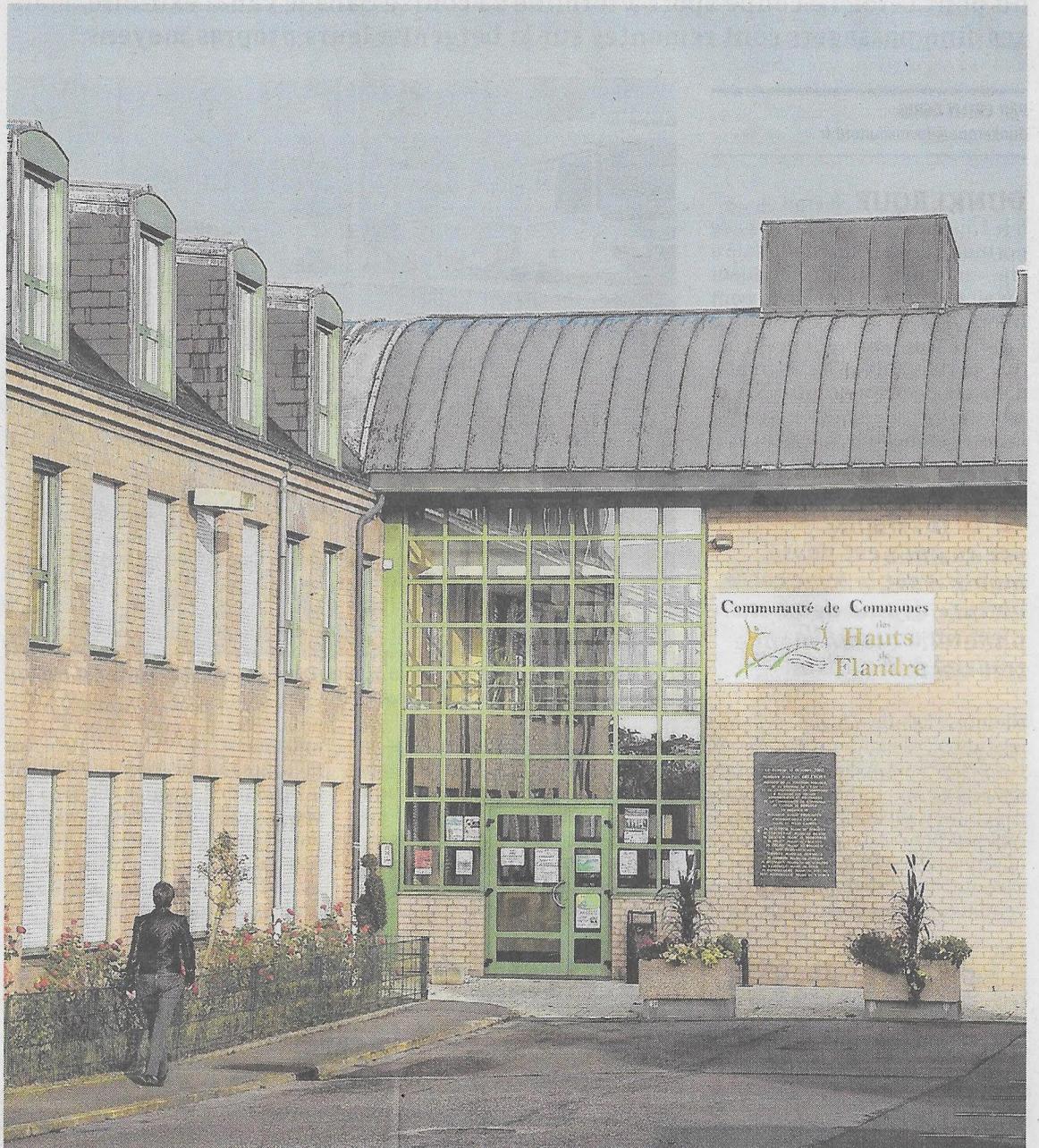
« Comme il y a une nouvelle élection, la communauté de communes repasse au régime commun, explique André Figoureux, président de la CCHF. Nous revenons à la norme de droit. » Au lendemain des élections d'Esquelbecq, neuf communes sur les 41 (voir ci-contre) perdront un de leurs deux sièges au sein du conseil communautaire, faisant passer le nombre de conseillers de 71 à 62 élus. Une démarche imposée par l'État à laquelle le

président de la CCHF « s'oppose ». « C'est antidémocratique que de procéder ainsi en cours de mandat. On ne tient pas compte du vote des habitants. On supprime d'autorité ces sièges alors que ces personnes ont été élues. » Pour appuyer son opposition, ce dernier a rédigé une motion qui circule actuellement avant d'être présentée lors du prochain conseil communautaire le 27 octobre. « Je ne pense pas que cela aura une incidence, reconnaît l'élu. La préfecture fait ce qu'elle veut, mais c'est une manière de montrer notre opposition, de ne pas se laisser faire. »

Ce changement de composition n'engendrera pas de nouvelles élections au sein du conseil. Les compétences que Jean-Michel Devynck avait en charge en tant que second vice-président de la CCHF ont en effet été réparties, confiées à des conseillers aux domaines de compétences apparentés. Grégoire Francke, maire de Bambecque, hérite du dossier Noréade, Christian Delassus se voit confier la gestion des eaux pluviales et la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Enfin, en lien avec les communes de résidence, André Figoureux reprend les volets économiques, compétence qu'il partageait avec le maire d'Esquelbecq. ■

NEUF COMMUNES CONCERNÉES

Les communes qui perdront un siège sont celles qui regroupent entre 1 100 et 3 000 habitants : Herzele, Zegerscappel, Bollezele, Uxem, Steene, Brouckerque, Looberghe, Cappellebrouck et Quaëdypre.



Le nombre de conseillers au sein de la CCHF va passer de 71 à 62. PHOTO MARC DEMEURE

« Choquée par cette décision »

ZEGERSCAPPEL. Peuplée de 1 513 habitants, la commune fait partie des neuf « punies ». « Choquée par cette logique non démocratique », Chantal Comyn, maire de Zegerscappel, explique avoir « vivement réagi » auprès de Jacques Legendre, sénateur du Nord. « Je l'ai interpellé sur l'aspect démocratique. Même si une loi est entrée en vigueur en mars, la préfecture aurait pu attendre la fin du mandat. Le choix est vite fait », regrette-t-elle. Joignant le geste à la parole, l'élue a pris l'initiative, avec Pierre Marle, maire de Bollezele, de rédiger « un courrier dans lequel nous

montrons notre opposition à ces suppressions de sièges ». Lettre à laquelle les sept autres communes se sont associées avant que le courrier ne soit envoyé à Jean-Pierre Decool, député de la quatorzième circonscription du Nord, « qui soutient notre démarche ».

DÉSAPPROBATION

« Les communes ont pris les choses en main. On ne pourra sûrement pas changer les choses telles qu'elles ont été décidées, mais nous tenions à envoyer aux autorités supérieures notre désapprobation », conclut l'élue. ■



Chantal Comyn tient à montrer sa désapprobation.

INFOS COMMERCES

« LA VOIX DU NORD » DISPONIBLE À LA MERCERIE DEVULDER

ZEGERSCAPPEL. Depuis que le tabac-presse de Marie-Pierre Laconte, rue d'Ypres, a baissé le rideau fin juin, suivi en août par la fermeture de TB alimentation dans le quartier de la Gare, à Esquelbecq, il était devenu difficile de trouver *La Voix du Nord*. Édith Devulder,



tenancière de la mercerie du 22, Grand-Place, a repris le flambeau en devenant dépositaire de votre quotidien régional. La gamme est complétée par les publications hebdomadaires du secteur.

Ouvert du mardi au samedi, de 8 h à 19 h et le dimanche, de 8 h à 12 h. 03 28 68 92 85.